

Cantine or not ? (Obligation de repas de l'employeur)

Par **sardeee13**, le **30/06/2014** à **12:03**

Bonjour ! [smile4]

Une amie m'a posé une colle hier : elle travaille pour un hôpital, son service n'est pas situé à l'hôpital même mais dans une autre entreprise (qui est située dans la même ville) .

Le problème c'est que son employeur refuse de mettre en place des tickets restaurants où un réfectoire car sur l'hôpital il y a une cantine.

L'employeur peut-il se dégager de son obligation de repas en demandant aux salariés de son service d'aller à la cantine de l'hôpital ?

Merci beaucoup :)